



Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26
Fax 026 662 65 27

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 13 septembre 2023

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

1. Fouilles archéologiques en Guillermaux, report des travaux du parking et du parc public

Bon nombre de citoyennes et citoyens s'interrogent sur le retard du chantier du parking souterrain privé et de l'aménagement en surface d'un parking public, bloqué depuis novembre 2022.

Pour rappel, le préavis n° 03/2020 Construction d'un bâtiment multifonctionnel public et privé « En Guillermaux » avec parking souterrain, aménagement d'un parc et d'un espace public, assainissement et mise en valeur de la Tour et de la Muraille des Rammes prévoyait des sondages archéologiques, sous la conduite du Maître d'ouvrage du parking Copelia. Le prix annoncé dans le préavis était de Fr. 60'000.— dont la moitié à charge de la Commune.

La nouvelle Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI) est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2022 et toutes les fouilles archéologiques sont depuis gérées par la Direction de l'Archéologie et du Patrimoine (DAP). Des sondages ont été réalisés en octobre 2022 par la DAP. Sur la base de ces derniers, elle a décidé d'investiguer avec plus de précisions.

La prise de décision et la communication du montant supplémentaire pour les fouilles, ont, de ce fait, bloqué ce chantier sur une durée d'environ 9 mois.

Ne pouvant plus attendre, le Maître d'ouvrage et la Commune se sont rendus en juillet 2023 à la DAP.

Le prix annoncé de la nouvelle campagne de fouilles archéologiques s'élève dès lors pour l'instant à Fr. 435'000.— avec une participation de Copelia et de la Commune de Fr. 218'000.—.

Finalement, les fouilles archéologiques ont pu démarrer le 15 août 2023 pour une durée estimée à 3 mois.

Ce retard a pour conséquence le report de la mise en service du parking souterrain et du parking en surface à juin 2024. Ceci provoque aussi un retard sur les travaux d'aménagement du parc public.

Ce futur espace public devrait être mis à disposition du public à la fin de l'automne 2024. Une demande de crédit complémentaire sera certainement soumise au Conseil Communal en temps utile.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

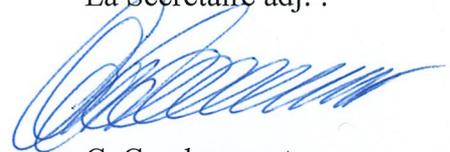
Le Syndic :



E. Küng



La Secrétaire adj. :



C. Combremont